

MRE

Deux questions à M. Ameer

À la veille de la visite, au Canada, de M. Ameer, ministre chargée des Marocains résidant à l'étranger (MRE), nous avons estimé pertinent de relancer la réflexion sur la meilleure façon 1) de représenter, dans le futur, notre communauté au sein du CCME et 2) de gérer le prochain centre culturel marocain à Montréal. Nous avons posé deux questions en ce sens à Monsieur Ameer. Voici ses réponses:



Photo: A. El Fouladi

Quelle stratégie devrait-on adopter sur le terrain pour faire revivre les associations laïques de leurs cendres, réincarnation qui serait nécessaire pour asseoir la crédibilité du CCME, terni par certains mécontents et même par l'action irresponsable de certains conseillers, et donner aux MRE les représentants de leur choix d'ici 2012 ?

En matière de relations avec les associations des marocains résidant à l'étranger, la stratégie du ministère vise à consolider et à développer le tissu social qui doit contenir toutes les communautés marocaines et les associations qui oeuvrent en leur faveur.

L'intérêt essentiel consiste à privilégier la politique de proximité et de concertation à travers la mise en réseau du tissu associatif, la création des conditions favorables pour la défense des intérêts de nos compatriotes, et l'encouragement du partenariat entre les associations marocaines et étrangères pour lutter contre toutes formes de discrimination, et enfin leur mobilisation pour la contribution au développement du Maroc en partenariat avec les différents acteurs territoriaux, nationaux et internationaux.

Pour le CCME, je tiens à vous rappeler que ses membres ont été nommés par Sa Majesté le Roi et ont été choisis dans le cadre d'une approche concer-

tée et participative.

Ce conseil, compte tenu des potentialités et des compétences qu'il recèle est un acquis pour tous les membres de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger. Il permettra aux MRE non seulement de conserver leur attaché avec le pays, mais aussi d'être des acteurs actifs dans son développement.

En tant qu'organisme consultatif, il jouera, surtout pendant cette phase, un rôle important pour les préparations des élections des membres du prochain conseil. A ce sujet, une large consultation a été entamée dans le cadre de groupes de travail constitués à cet effet.

Quelle administration donner à un centre culturel marocain potentiel au Canada, afin d'éviter l'erreur de la mosquée de Paris (?) et afin de barrer la route aux opportunistes qui risquent de briser la confiance de la majorité silencieuse dans un projet béni par les hautes instances du pays ?

La création d'un centre culturel est avant tout une revendication de la communauté marocaine en Amérique du Nord. En effet, le vide culturel ressenti et qui est d'ailleurs occupé souvent par d'autres parties augmente le risque de dérapage et d'exploitation dans un environnement marqué par la montée du terrorisme, de l'extrémisme et de la xénophobie. Ainsi, notre souci le plus urgent est de combler

ce vide existant et permettre à cette communauté, non seulement de s'intégrer mais également d'échanger et de transmettre les valeurs de partage et de solidarité, deux valeurs fondamentales dans la culture marocaine.

L'expérience réalisée à Bruxelles reste à cet égard un modèle innovant et riche en enseignements. En effet, sa conception en tant que plateforme de rencontres, de dialogue et d'interculturalité, a été conçue selon une approche novatrice en matière de partage des préoccupations culturelles entre les pays d'origine et les pays d'accueil.

Ce centre sera avant tout un espace laïque dédié principalement aux deux communautés et ouvert sur toutes les communautés étrangères au Canada (de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie), et se veut être un levier de rapprochement et de symbiose des différentes cultures dans le respect des spécificités inhérentes à chacune. Un espace communiquant sur le Maroc, pays musulman, contemporain avec une communauté tolérante, moderne et tournée vers l'avenir.

En vue de garantir un fonctionnement flexible et transparent et de garantir la pérennité du centre, les concertations entre les diverses parties prenantes permettront de produire un schéma définitif de tous les aspects concernant le centre. Toutefois, les principes devant nous guider sont les suivants :

- Gestion partagée et concertée ;
- Structures de gestion souple ;
- Mise à contribution du secteur privé et de la société civile ;
- Choix du site abritant le centre et qui doit présenter des atouts exceptionnels, permettant une grande attraction.

Propos recueillis par

A. El Fouladi

Les surprises de novembre



Par Belhaloumi Abdelrhani

La présidentielle américaine a eu lieu ce 4 novembre 2008 et l'élection de Barack Obama comme président des USA, est sans conteste la surprise Historique

Mais, ce que l'on oublie, c'est que la plus grande surprise de l'année 2008 aura bel et bien lieu en Europe: Avec les élections écossaises du 6 novembre 2008, on est sur le point d'avoir un nouvel état indépendant : la République d'Écosse. Et donc un vingt-huitième état membre de l'Union européenne et probablement le gaélique comme vingt-quatrième langue officielle de l'UE verront aussi le jour.

Ceci aura des répercussions sur les politiques euro américaines d'une part et britannique de l'autre. Enfin, on verra peut-être un retour de la Grande Bretagne dans le giron européen définitivement. L'indépendance de l'Écosse est devenue inévitable, et il suffit de suivre les débats et les sondages d'opinion pour s'en convaincre.

Voici ce que l'acteur Sean Connery, principal contributeur du parti nationaliste écossais a toujours dit : *'l'Écosse doit devenir une nation indépendante non parce qu'elle est différente, mais juste parce qu'elle est semblable à n'importe quel autre petit pays riche d'Europe'*.

Alors que beaucoup d'ex-pays communistes ainsi que la Géorgie espèrent devenir membres de l'Otan, les Écossais, eux, voudraient être le premier pays occidental de l'histoire à le quitter.

Avec une Écosse indépendante, on aura en fait deux nouveaux pays : Scotland (l'Écosse) et EWNI (l'Angleterre, le Pays de Galle

et l'Irlande du Nord).

Ceci ne manquera pas d'avoir des répercussions sur les finances de la 'Grande Bretagne', surtout si l'Écosse rejoint la zone Euro.

Le nombre de députés britanniques au Parlement européen sera revu à la baisse en 2009, et l'Écosse aura aussi droit à un commissaire européen.

Mais, le plus grand problème restera celui de la défense européenne. L'EWNI (La 'grande' Bretagne sans l'Écosse) perdra de son influence de par le monde.

Et toute la carte stratégique européenne de défense en sera affectée. Des questions délicates demeurent, cependant posées :

- L'Écosse, va-t-elle facilement transférer la base Trident (en Écosse) et les ogives nucléaires vers l'EWNI ?

- Et qui en est et qui en sera le véritable propriétaire ?

- Que va faire l'EWNI, une fois les soldats écossais partis d'Afghanistan ?

- A qui revient le siège permanent au sein de Conseil de Sécurité de l'Onu, et le droit de veto ?

- Que va devenir politiquement monsieur Brown l'écossais avec sa 'britishness' (son caractère britannique) et son attachement au Royaume uni ?

- Pour rappel, l'ancien Royaume d'Écosse a été uni à la Grande Bretagne en 1707, sous la contrainte. Et à moins de trois siècles après, l'Écosse s'est mise à sortir du giron britannique avec 'le Scotland Act' voté le 11 septembre 1997.

Et depuis lors, l'Écosse a rapatrié ses affaires politiques vers Edinburgh, en vertu du large pouvoir dévolitif qui a été conféré au parlement écossais.

Et donc, outre la crise financière mondiale, la « surprise » américaine risquerait d'être surprise aussi à son tour: Sur qui doit-elle compter en Europe pour mener sa politique étrangères en Europe de l'Est, et au Proche et Moyen-Orient ?

Sûrement pas sur EWNI ou ce que certains radicaux écossais appellent déjà « little Britain ».